

# Le Courrier

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

**des retraitées  
du Calvados**

- De l'argent y'en a !
  - la FGR-FP du Calvados
  - La protection Sociale Complémentaire
    - Trop aidé-es !
- page 2 et page 3

- F.G.R-F.P. : que se cache-t-il derrière ce sigle ?
  - La démocratie bafouée
    - C.O.R - A.M.E
- (encart petit format)

**Assemblée générale de  
la FGR-FP du Calvados**

page 4

## Agir pour la solidarité

Le secteur de la Dépendance se débat dans une situation dramatique. Pour Annabelle Vêques, directrice de la Fnadepa, 78 % des 1500 structures publiques associatives et privées commerciales qu'elle représente manquent de personnel, 92 % prévoient être en déficit fin 2023. Si elle reste en l'état, la proposition de loi portée par la ministre Aurore Bergé ne changera pas cette donne puisque les financements ont déjà été fixés dans le projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS) sont insuffisants.

On ne peut donc plus se satisfaire de promesses sur le « Bien-Vieillir » ; il faut agir pour que les établissements et services obtiennent dès maintenant les moyens de répondre réellement aux besoins. Annabelle Vêques déplore qu'une heure d'aide à domicile soit financée autour de 24 euros de l'heure alors que son coût de revient est plutôt de 30 à 32 euros.

Dans notre département, l'écart est encore plus énorme puisque notre Conseil départemental applique le tarif-socle de 23 euros. On ne peut accepter que perdure la situation actuelle, maltraitante pour les personnes dépendantes et les personnels. La FGR participe donc, depuis le début de l'année, à des appels aux conseillers départements à passer cette prise en charge à 30 euros ; appels portés, dans un cadre unitaire, par les syndicats représentant les retraité.es et des Maires ayant pu maintenir dans leur



commune un Service public d'Aide à Domicile.

Aurore Bergé dit : « Qu'elles soient intergénérationnelles ou au sein d'une même génération, les personnes âgées en perte d'autonomie ont besoin du soutien de leurs proches. Il est donc nécessaire de promouvoir cette forme de solidarité familiale et l'implication des soignants, qui doivent être mieux accompagnés. ». **Nous, dans la rue, dans l'action, le 11 décembre, à 13h30, devant le Conseil départemental, nous exigeons la mise en œuvre d'une réponse solidaire de l'ensemble de la société !**

\* Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées.

Laurence Touroult

**LE 11  
DÉCEMBRE**  
**Agir pour la solidarité**  
RDV à 13h30,  
devant le Conseil  
départemental.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**LE 12 DÉCEMBRE**  
**1 rue Gabriel Péri, Blainville-Sur-Orne**  
**Salle Damien Bey**

## De l'argent y'en a Dans les poches, dans les poches ....

568,1 milliards de dollars, soit + 4,9% par rapport à 2022 : un pognon de dingue pour les actionnaires des 1200 grandes entreprises de la planète en 2023. Du jamais vu.

En Europe, + 9,7% de dividendes. Les entreprises françaises du CAC 40 affichent +13,3% par rapport à 2022.

Les multinationales françaises ont dégagé 142 milliards d'euros de bénéfice grâce essentiellement aux entreprises du luxe et de l'énergie.

La suppression de l'ISF et la création de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) symbolisent les choix de ce gouvernement : les 100 premiers contribuables payant 141,7 millions d'euros en 2018 ne payaient plus que 23,3 millions d'euros au titre de l'IFI en 2019...



**On ira l'chercher  
Dans les poches du PATRONAT !**

Raymond Prosper-Paul



**Assemblée générale FGRfp  
régionale du 12 octobre 2023  
avec Jacques Brillet  
secrétaire national**

## Des nouvelles des retraité-es de la FGR-FP du Calvados

La section du Calvados se porte bien, en septembre 2023 nous comptons 359 adhérent-es dont 11 adhérent-es direct-es.

Au cours de la dernière Assemblée Générale du 10 mars 2023, Isabelle Cruchet alors secrétaire départementale a annoncé vouloir se concentrer sur d'autres missions. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail fourni durant toutes ces années.

Anne-Marie BAËS et Michel CARABEUX en co-secrétariat ont décidé de continuer le travail déjà bien entrepris par Isabelle et tous nos précédents camarades.

Gérard VILLENEUVE reste notre trésorier assisté de Laurence

Tourout et Christian Baës commissaires aux comptes.

Michel Carabeux sera le représentant lors des commissions nationales exécutives nationales suppléé par Raymond Prosper-Paul.

Rémy Martineau est vice-président du CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) avec Francis Fontaine, suppléant.

L'AG calvados a élu une nouvelle commission exécutive dont voici les membres :

Baës Anne-Marie, Baës Christian, Briard Monique, Carabeux Michel, Cruchet Isabelle, Fontaine Francis, Gazeau Roger, Langeois Michèle,

Lefort Geneviève, Lenormand Edmond, Maguet Michèle, Martineau Rémy, Prospert Paul Raymond, Thomine Véronique, Tourout Laurence, Villeneuve Gérard.

La commission exécutive se réunit deux fois par an.

Au niveau local, nos interventions se dirigent vers les services de la Préfecture, vers le conseil départemental et vers les élus : députés, sénateurs, conseillers régionaux, départementaux.

Nous sommes également présents dans les CDCA. (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Anne-Marie Baës

## La protection Sociale Complémentaire

Des propositions marquées du sceau du libéralisme, qui accentuent la marchandisation de la santé, prélude à sa privatisation.

Des propositions qui mettent à mal la logique de solidarité interprofessionnelle et inter générationnelle base de la sécurité sociale solidaire.

L'ordonnance de février 2021 relative à la sécurité sociale dans la fonction publique prévoit une participation, inédite, de l'employeur public au financement du contrat souscrit par l'agent à hauteur de 50%, de 15 euros mensuels dans un premier temps.

Cette disposition qui répond à une vieille revendication syndicale ne doit pas occulter les points négatifs de mise en œuvre :

Dès 2025, le choix de l'opérateur sera fait par le ministère et s'imposera à l'ensemble des agents, opérateur qui pourrait être une mutuelle ( la MGEN ?) ou aussi bien un grand groupe assurantiel privé marchand. Ce choix régi par la loi du marché a vocation à être renégocié régulièrement.

Le volet « prévoyance » incapacité, invalidité, décès, retour à l'emploi..., pour l'instant découplé du volet santé comme c'était le cas dans le cadre

antérieur, risque de rompre les logiques solidaires (seuls les agents présentant des risques s'affilient).

En l'état actuel des négociations les RETRAITÉES SONT EXCLUS POUR UNE GRANDE PART DE CES DISPOSITIFS,

Pas de participation de l'employeur, rupture de la solidarité inter-générationnelle ( les actifs financant pour partie les retraités) avec un fort risque d'explosion des cotisations.

Dès 2025, les retraités devront opter soit pour l'adhésion au contrat collectif retenu par le ministère des actifs soit pour une adhésion individuelle à la mutuelle de son choix. Avec quel montant de cotisation ?

En l'état actuel, les interrogations restent nombreuses mais notre capacité à intervenir dans les choix définitifs qui seront faits sera déterminante .

La FGR FP promet dans ses mandats le 100% sécu. Des luttes seront de toute évidence nécessaires pour éviter que notre sécurité sociale ne perde ses valeurs fondamentales : solidarité entre tous les cotisants actifs et retraités .

Raymond Prosper-Paul



## Les retraité-es de la Fonction Publique trop aidé-es ?

Le 2 août 2023, Le gouvernement a décidé unilatéralement de supprimer son aide aux chèques vacances destinés aux agent-es retraité-es de l'Etat.

Cette suppression est entrée en vigueur le 1er octobre 2023.

L'administration a choisi, pour obéir aux injonctions du gouvernement de réduire de 5 % les dépenses de l'État en 2024 et donc de pénaliser « encore » « les non-actifs »

Quel mépris des pensionné-es !

Quel mépris des retraité-es les plus modestes !

En leur supprimant l'accès aux chèques-vacances, on leur retire un accès à la culture, une vie sociale active, on renforce leur isolement.

Nous revendiquons d'être des « retraitées et des retraités actifs », utiles à la société, non encombrants, avides de culture, de découverte, de vie sociale et réclamons la justice sociale, la solidarité intergénérationnelle et le retour aux aides pour les plus modestes.

Anne-Marie Baës

# Assemblée générale de la FGR-FP du Calvados Le mardi 12 décembre 2023

**Attention au lieu ! Salle Damien Bey**

**1 Rue Gabriel Péri, 14550 Blainville / Orne**

9h15 : Accueil Café

**9h45 : Début des travaux**

- Accueil des nouveaux adhérents et présentation de la nouvelle CE et des co-secrétaires
- Actualités départementales, nationales et internationales
- Compte-rendu d'activités et des actions de la FGR
- Un point sur le CDCA
- Questions diverses

**Vers 12h un pot convivial clôturera  
notre assemblée.**

**Pour nous permettre l'organisation merci de vous inscrire par mail ou par SMS auprès  
d' Anne-Marie Baès**

**anne-marie.baes@orange.fr  
06 84 82 23 11**

ou

**de Michèle Langeois  
michele.langeois@wanadoo.fr  
06 74 48 96 61**



Le bureau

Du périphérique,	De l'axe routier Ouistreham / Caen	<b>Itinéraire pour se rendre à l'assemblée générale de la FGR14</b>																						
Sortie 3a : Porte d'Angleterre-Hérouville St Clair/Ouistreham-Car-ferry	Première sortie Blainville sur Orne au Nord	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Adhérents directs : Barème de cotisation 2023</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Montant mensuel de la pension brute</th> <th style="text-align: center;">Forfait annuel (cotisation + abonnement au "Courrier du Retraité)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Jusqu'à 1100 €</td> <td style="text-align: center;">19,40 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">de 1101 € à 1270 €</td> <td style="text-align: center;">27,10 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">de 1271 € à 1390 €</td> <td style="text-align: center;">32,20 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">de 1391 € à 1610 €</td> <td style="text-align: center;">40,50 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">de 1611 € à 1840 €</td> <td style="text-align: center;">45,00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">de 1841 € à 2080 €</td> <td style="text-align: center;">53,00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">de 2081 € à 2880 €</td> <td style="text-align: center;">59,80 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">au-delà de 2880 €</td> <td style="text-align: center;">70,10 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Les syndiqué-es à un syndicat affilié (ex la FSU) sont directement inscrits à la FGR.</td> </tr> </tbody> </table>	Adhérents directs : Barème de cotisation 2023		Montant mensuel de la pension brute	Forfait annuel (cotisation + abonnement au "Courrier du Retraité)	Jusqu'à 1100 €	19,40 €	de 1101 € à 1270 €	27,10 €	de 1271 € à 1390 €	32,20 €	de 1391 € à 1610 €	40,50 €	de 1611 € à 1840 €	45,00 €	de 1841 € à 2080 €	53,00 €	de 2081 € à 2880 €	59,80 €	au-delà de 2880 €	70,10 €	Les syndiqué-es à un syndicat affilié (ex la FSU) sont directement inscrits à la FGR.	
Adhérents directs : Barème de cotisation 2023																								
Montant mensuel de la pension brute	Forfait annuel (cotisation + abonnement au "Courrier du Retraité)																							
Jusqu'à 1100 €	19,40 €																							
de 1101 € à 1270 €	27,10 €																							
de 1271 € à 1390 €	32,20 €																							
de 1391 € à 1610 €	40,50 €																							
de 1611 € à 1840 €	45,00 €																							
de 1841 € à 2080 €	53,00 €																							
de 2081 € à 2880 €	59,80 €																							
au-delà de 2880 €	70,10 €																							
Les syndiqué-es à un syndicat affilié (ex la FSU) sont directement inscrits à la FGR.																								
2 ème sortie Blainville sur Orne au Nord	Vous êtes sur le Bld du G . LECLERC sur 800 m																							
Passer au-dessus de la 4 voies. Prendre à droite Bld du G. LECLERC sur 550 m.																								
Au tabac- Lotto-presse le FORTUNA, prendre à Gauche, Bld J.DUCLOS sur 200 m																								
La salle Damien BEY est accolée au Gymnase LENORMAND sur votre droite.																								

## F.G.R.F.P. : que se cache-t-il derrière ce sigle ?

La F.G.R.-F.P. est une association née en 1936 qui rassemble des fonctionnaires retraité-es et vous êtes automatiquement adhérent-es si vous êtes syndiqué-e-s et des fonctionnaires retraité-e-s adhérent-es direct-es qui paient une cotisation en fonction du montant de la pension. Elle a constitué avec 5 autres associations de retraité-es le pôle des retraité-es de la Fonction Publique :

Elle est en relation avec des organisations syndicales et fait partie du groupe des 9.

Par définition, un retraité n'est plus « productif ». Le « poids des retraités » dans notre société est considéré comme un fardeau par le gouvernement.

C'est pourquoi toutes les mesures prises par l'Assemblée Nationale sont en défaveur des retraité-es. (lire l'article sur les chèques vacances et la complémentaire santé dans la Fonction Publique)

Les retraité-es les plus défavorisé-es, et particulièrement les femmes, sont confronté-es à des problèmes financiers majeurs tendant à dégrader leur situation sociale, médicale, psychologique et familiale.

La F.G.R. défend les intérêts des retraité-es de la F.P.

Elle recense vos centres de préoccupations aussi bien que vos espoirs.

Elle intervient pour que la retraite soit une réelle étape de la vie à savourer.

- Au plan national auprès des ministères ainsi qu'auprès des commissions et groupes parlementaires.

- Elle est représentée au Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA)

Au plan local la FGR-FP intervient auprès des

- Services de la préfecture et du Conseil Départemental
- Des élu-es, député-es, sénateurs-trices, conseiller-es régionaux-ales et départementaux-ales.

En rejoignant la FGR-FP vous ne restez pas isolé-e.

Vous rejoignez un collectif de militant-e-s dans une structure où règne un esprit de tolérance, de solidarité et d'amitié conforme aux valeurs humaines que nous défendons.

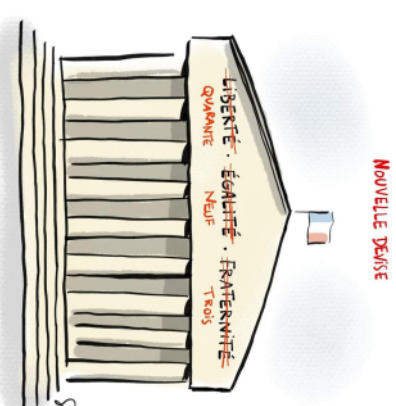
Christian Baès

### LA DEMOCRATIE BAFOUEE

La succession cadencée de l'application de l'article 49.3 sur les projets de lois de finances, Etat et Sécurité Sociale fait que ces budgets sont à nouveau considérés comme adoptés bien que non votés.

Notre démocratie est bafoyée. Le vote du budget est un acte majeur et un marqueur de la santé de cette démocratie.

Nos représentants élus du peuple ne peuvent plus s'exprimer, la vie parlementaire et le peuple ne peuvent plus s'exprimer...



### Suppression de l'A.M.E (aide médicale d'Etat)

Dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins.

Suppression votée par la droite sénatoriale avec le silence complice du gouvernement.

Vous le de longue date par la droite et l'extrême droite, la mesure pourrait toutefois ne pas passer l'étape de l'Assemblée Nationale...

A suivre

### Changement à la direction du C.O.R (Conseil d'Orientation des Retraites)

Pierre-Louis Bras va quitter la présidence du COR.

Après 9 ans à la tête du conseil, le voici « débarqué »

Le COR et son président avait été vivement critiqué par l'Exécutif, pendant le débat sur la réforme des retraites les ayant accusés de

« relativiser l'ampleur des déficits à venir »

Il sera remplacé par Gilbert CETTE, ancien cadre à la Banque de France et soutien d'Emmanuel Macron...

Mais ce n'est pas une sanction à déclaré la première ministre : Elisabeth Borne !

## F.G.R-F.P. : que se cache-t-il derrière ce sigle ?

La F.G.R.-F.P. est une association née en 1936 qui rassemble des fonctionnaires retraités-es et vous êtes automatiquement adhérent-es si vous êtes syndiqué-e-s et des fonctionnaires retraité-e-s adhérent-es direct-es qui paient une cotisation en fonction du montant de la pension. Elle a constitué avec 5 autres associations de retraité-es le pôle des retraité-es de la Fonction Publique :

Elle est en relation avec des organisations syndicales et fait partie du groupe des 9.

Par définition, un retraité n'est plus « productif ». Le « poids des retraités-es » dans notre société est considéré comme un fardeau par le gouvernement.

C'est pourquoi toutes les mesures prises par l'Assemblée Nationale sont en défaveur des retraité-es. (lire l'article sur les chèques vacances et la complémentaire santé dans la Fonction Publique)

Les retraité-es les plus défavorisé-es, et particulièrement les femmes, sont confronté-es à des problèmes financiers majeurs tendant à dégrader leur situation sociale, médicale, psychologique et familiale.

La F.G.R. défend les intérêts des retraité-es de la F.P.

Elle recense vos centres de préoccupations aussi bien que vos espoirs.

Elle intervient pour que la retraite soit une réelle étape de la vie à savourer.

- Au plan national auprès des ministères ainsi qu'auprès des commissions et groupes parlementaires.

- Elle est représentée au Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA)

Au plan local la FGR-FP intervient auprès des

- Services de la préfecture et du Conseil Départemental
- Des élu-es, député-es, sénateurs-trices, conseiller-es régionaux-ales et départementaux-ales.

En rejoignant la FGR-FP vous ne restez pas isolé-e.

Vous rejoignez un collectif de militant-e-s dans une structure où règne un esprit de tolérance, de solidarité et d'amitié conforme aux valeurs humaines que nous défendons.

Christian Baès

## Changement à la direction du C.O.R (Conseil d'Orientation des Retraites)

Pierre-Louis Bras va quitter la présidence du

COR.

Après 9 ans à la tête du conseil, le voici « débarqué »

Le COR et son président avait été vivement critiqué par l'Exécutif, pendant le débat sur la réforme des retraites les ayant accusés de

« relativiser l'ampleur des déficits à venir »

Il sera remplacé par Gilbert CETTE, ancien cadre à la Banque de France et soutien

d'Emmanuel Macron...

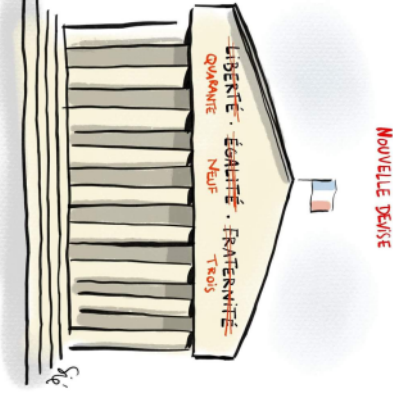
Mais ce n'est pas une sanction a déclaré la première ministre : Elisabeth Borne !

## LA DEMOCRATIE BAFOUÉE

La succession cadencée de l'application de l'article 49.3 sur les projets de lois de finances, Etat et Sécurité Sociale fait que ces budgets sont à nouveau considérés comme adoptés bien que non votés.

Notre démocratie est bafoyée. Le vote du budget est un acte majeur et un marqueur de la santé de cette démocratie.

Nos représentants élus du peuple ne peuvent plus s'exprimer, la vie parlementaire et le peuple ne peuvent plus s'exprimer...



## Suppression de l'A.M.E (aide médicale d'Etat)

Dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins.

Suppression votée par la droite sénatoriale avec le silence complice du gouvernement.

Voulu de longue date par la droite et l'extrême droite, la mesure pourrait toutefois ne pas passer l'étape de l'Assemblée Nationale...

A suivre